"Europe contre le sida": prolongation jusqu'à la fin de 1994 du plan d'action 1991-1993

1993/0483(COD) - 17/05/1994 - Comité des régions: avis

Le Comité des régions, dans un avis adopté à l'unanimité, accueille favorablement la proposition consistant à prolonger pendant l'année 1994 le plan d'action du programme "l'Europe contre le Sida". Il souligne toutefois qu'il appartient à l'Union européenne de promouvoir une coordination étroite des initiatives en cours dans les Etats membres en matière de santé publique dans la perpective de la réalisation de l'Europe des citoyens. Par ailleurs, compte tenu de l'importance des enjeux en cause, le Comité regrette la relative modestie du budget de 9 millions d'écus envisagé pour ce programme et préconise que la prolongation d'une année du plan d'action soit assortie d'une garantie de prolongation ultérieure.